



OBJECTIF :
EAU DE QUALITÉ



PHYT'EAUVERGNE

groupe régional d'action contre les pollutions des eaux naturelles par les produits phytosanitaires

le suivi de la qualité de l'eau en Auvergne



En Auvergne, la surveillance de la qualité des eaux naturelles vis-à-vis des produits phytosanitaires, c'est :

- 67 points de surveillance,
- 242 prélèvements par an,
- 241 molécules recherchées par prélèvement.

Le réseau de surveillance

Le réseau

Il fonctionne depuis décembre 1997 et se compose de :

- 54 points de prélèvements en eaux superficielles (ESU), c'est-à-dire en cours d'eau,

- 13 points de prélèvements en eaux souterraines (ESO), c'est-à-dire au niveau de captages.

Les prélèvements

ESU : 4 prélèvements par an (avril, juin, octobre et décembre),

ESO : 2 prélèvements par an (juin et décembre).

La qualité de l'eau : constat de 1997 à 2001

Eaux souterraines étudiées :

Les produits phytosanitaires n'y sont détectés qu'exceptionnellement.

Eaux superficielles étudiées :

Les plus fortes détections sont observées en juin et la majorité des molécules détectées sont des herbicides.

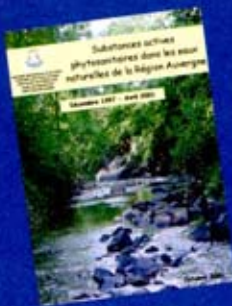
Aucun point de suivi des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme n'est totalement épargné par la pollution des eaux due aux produits phytosanitaires. Certains semblent n'être victimes que de pollutions occasionnelles alors que d'autres sont sujets de pollutions chroniques.

Les premiers résultats d'analyses du Cantal et de la Haute-Loire (intégration en 2001) ne révèlent que de faibles taux de détections.



pour en savoir plus sur la qualité de l'eau

"Substances Actives Phytosanitaires dans les eaux naturelles de la Région Auvergne Décembre 1997 / Avril 2001"



Document consultable à la FREDEC Auvergne site de Marmilhat, B.P. 101, 63370 Lempdes

source : IGN, FREDEC Auvergne

à suivre...



les acteurs de PHYT'EAUVERGNE

L'administration

- Préfecture de Région
- Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)
- Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt / Service Régional de la Protection des Végétaux (DRAF/SRPV)
- Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) des 4 Départements
- Mission Inter-Service de l'Eau (MISE) des 4 Départements
- Direction Régionale des Affaires Sanitaires Sociales (DRASS)
- Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) des 4 Départements
 - Direction Régionale de l'Équipement (DRE)
- Directions Départementales de l'Équipement (DDE) des 4 Départements
- Société Nationale des Chemins de fer Français (S.N.C.F.)
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche / Direction Générale de l'Alimentation - Sous-Direction de la Qualité et de la Protection des Végétaux (MAP/DGAL-SDQPV)
- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement / Direction de l'Eau - Bureau de Lutte contre la Pollution (MATE/DE-BLP)

Les collectivités territoriales

- Conseil Régional
- Conseils Généraux des 4 Départements
- Associations Départementales des Maires des 4 Départements

Les Professionnels Agricoles

- Fédération Régionale des Coopératives Agricoles
- Fédération Régionale du Négoce Agricole
- Union des Industries pour la Protection des Plantes (U.I.P.P.)
- Union des Entreprises pour la Protection et la Santé des Jardins (U.P.J.)

Les conseillers et les utilisateurs de produits phytosanitaires

- Chambre Régionale d'Agriculture
- Chambres Départementales d'Agriculture des 4 Départements
- Fédération Régionale de Défense Contre les Organismes Nuisibles aux Cultures (FREDEC Auvergne)
 - Auvergne Biologique
- Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles (FRCUMA)
- Instituts et Centres Techniques Agricoles Régionaux

Les acteurs de l'eau

- Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Conseil Supérieur de la Pêche
- Les syndicats d'eau d'Auvergne
 - Associations agréées de protection de l'environnement et de la pêche
- Associations de consommateurs

La recherche et l'enseignement

- Enseignement (ENITA, Legta - GIS, Université Blaise Pascal, ENGREF...)
- Organismes de recherche (Cemagref, INRA, BRGM, CNRS...)



PHYT'EAUVERGNE

Site de Marmilhat - B.P. 45
63370 Lempdes
Tél. : 04 73 42 14 63